

AVIS RELATIF AUX CONVENTIONS D'APPLICATION INTERNATIONALES - FORMATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-3 et L 713-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux, notamment son article 37 ;

Article unique :

La commission a rendu les avis ci-après :

Type de convention	Etablissements partenaires	Pays	Disciplines concernées	Vote
Délocalisation <i>Renouvellement</i>	International University – Viet Nam National University Ho Chi Minh City	VIET NAM	Master Mention Informatique	Nombre de votants : 31 Avis favorables : 30 Avis défavorable : 0 Abstention : 1 FAVORABLE
Délocalisation <i>Création</i>	Centre Francophone en Sciences Humaines et Sociales (CFSHS)	LITUANIE	Licence Mention Droit	Nombre de votants : 31 Avis favorables : 21 Avis défavorable : 1 Abstentions : 9 FAVORABLE
Double diplôme <i>Renouvellement</i>	Université McGill	CANADA	Master Mention Santé publique	Nombre de votants : 34 Avis favorables : 33 Avis défavorable : 0 Abstention : 1 FAVORABLE
Double diplôme <i>Renouvellement</i>	Université LAVAL	CANADA	Master Mention Nutrition et Sciences des aliments	Nombre de votants : 31 Avis favorables : 29 Avis défavorables : 0 Abstentions : 2 FAVORABLE

Le président du conseil académique,

Dean LEWIS